

---

## *Editorial*

**Par Annie Benveniste**

Maître de Conférence  
URMIS-Paris 8

Ce numéro présente des recherches menées en France et au Québec sur les formes d'expression sociale et politique des groupes immigrés ou issus de l'immigration. Il juxtapose différents regards sur la problématique des minorités culturelles et différentes représentations de l'espace de résidence. Les articles ne se répondent pas terme à terme ; mais leur lecture impose des rapprochements et des comparaisons entre les situations observées dans les deux pays.

Mondialisation oblige, la communication entre chercheurs et entre universitaires de pays différents se développant, les analyses et recherches comparatives sont sans doute appelées à se multiplier. Mais comme le pose, d'emblée, Isabelle Taboada, la première question à résoudre, préalable à toute intention de comparaison, est celle du statut de la comparaison et du fondement de la comparabilité : que cherche-t-on à comparer, et est-ce comparable ? Est-on dans la continuité et dans l'universalité des phénomènes sociaux, ou dans la discontinuité et la spécificité des contextes socio-historiques ? Le rôle du sociologue est alors de déconstruire les catégorisations qui opèrent dans le champ social. L'article d'Isabelle Taboada présente la problématique d'une recherche comparative sur la participation sociale des jeunes menée en France et au Québec et montre comment, dans ces deux univers historiques et politiques différents, les concepts découpent des champs de signification différents, qu'il s'agisse des pratiques associatives, des figures de la citoyenneté ou des catégories de l'ethnicité.

Les autres articles se situent délibérément dans l'un ou l'autre des deux pays, France ou Québec et mettent en scène les rapports entre sous-groupes nationaux. Si dans les articles québécois, au nombre de trois, il est fait référence au modèle universaliste français, c'est incidemment, comme pour témoigner des liens historiques entre les deux pays.

Ignaki Olazabal part de l'héritage colonial du Québec qui a laissé des traces visibles dans l'ethnisation des rapports sociaux et des identités. L'institutionnalisation politique des groupes ethniques conduit chacun d'eux à revendiquer une expression dans l'espace public, revendication qui se fonde sur la reconnaissance par le groupe culturellement dominant - les Franco-québécois - ou sur la concurrence, voire le conflit. L'exemple des Juifs d'Europe de l'Est, traité par I. Olazabal est paradoxal, puisqu'il illustre le cas d'une assimilation réussie au groupe des anglophones que l'auteur semble expliquer autant par le rejet qu'ils ont subi de la part des francophones que par leur mobilité sociale ascendante.

Si le critère de distinction des Juifs franco-canadiens semble être passé de la religion à la langue, la communauté arménienne dans l'espace de la

ville de Montréal s'exprime essentiellement aujourd'hui par la fréquentation des églises dont la force de rassemblement est plus grande que celle des autres espaces communautaires. Par ailleurs, les Arméniens, comme les Juifs, sont divisés et Annick Lenoir se demande si l'absence de consensus est un frein à la vitalité communautaire. Il semblerait, au contraire, que sans les conflits qui alimentent la dynamique des divers groupes arméniens, la diaspora serait vouée à l'assimilation.

Deux articles ont un objet commun, le foulard islamique et la "question" telle qu'elle fut posée au Québec ne manque pas de rappeler le débat français. L'article de Coryse Ciceri analyse comment la presse québécoise a rendu compte de la question du foulard islamique, tout en l'inscrivant dans le contexte politico-culturel québécois. Le résultat de ses analyses montre que les opinions pour ou contre le "voile" concernaient la question des femmes (respect du choix individuel ou dénonciation d'un moyen d'asservissement), la liberté religieuse (danger d'exclusion des élèves voilées/danger de l'islamisme), l'intégration (pluralisme contre acculturation).

L'article de Simona Tersigni ancre les éléments du débat dans le contexte idéologique français définissant la laïcité, les modes de l'identité légitime dans l'espace public et la question des femmes, prise là aussi entre la dénonciation d'une oppression par le voile et l'imposition d'une vision occidentale des rapports de sexe. Il tente également une analyse des représentations du voile par les jeunes femmes musulmanes (étudiantes à l'Université de Saint-Denis) qui en font un attribut positif, signe d'une ethnicité élective, retournant ainsi le stigmate, attaché à l'islam et un élément d'une "tradition inventée".

C'est à cette notion développée par Hobsbawm et Ranger que nous renvoie l'ensemble des articles qui, au delà de la prégnance des modèles d'immigration, mettent l'accent sur les recompositions sociales et culturelles.